

4- Modalités de dépôt des pièces justificatives

Chaque futur seconde devra impérativement se déplacer sur le lycée afin de déposer le dossier d'inscription selon le calendrier suivant :

CALENDRIER DÉPÔT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES	
DATES ET HORAIRES	ELEVES CONCERNES
Jeudi 2 juillet 2026 Horaires : 7h30 à 12h00 et de 13h à 16H Lieu : Salle Samuel Paty	Dépôt des dossiers scolaires pour les 2GA et les futurs secondes GT du secteur du collège de Capestang
vendredi 3 juillet 2026 Horaires : 7H30 à 12H et de 13H00 à 16H Lieu : Salle Samuel Paty	Dépôt des dossiers scolaires pour les futurs secondes GT du collège de Sérignan
Lundi 6 juillet 2026 Horaires : 7H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H Lieu : Salle Samuel Paty	Dépôt des pièces justificatives pour les futurs secondes GT du Collège de Vendres + hors-secteur

Nous joindre :

1, avenue Georges Frêche 34410 SERIGNAN

Pôle administratif : renseignements inscriptions

Téléphone : 04.67.35.35.116

Site du lycée = <https://marc-bloch.mon-ent-occitanie.fr/>



Du 30 juin au 2 juillet 2026

Les pré-inscriptions en ligne sont accessibles via le portail éduconnect

- 1 Un gain de temps pour les familles**
- 2 Une vérification des éléments pré-remplis plutôt que la saisie**
- 3 Un dépôt des pièces facilité au sein du lycée Marc Bloch**

PROCEDURE PRÉ- INSCRIPTION EN LIGNE

Au titre de la rentrée scolaire 2026, il est proposé aux futurs élèves de seconde une pré-inscription en ligne. Ils devront ensuite impérativement venir déposer des pièces justificatives au lycée Marc Bloch.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de simplification administrative pour les familles.

1-Où puis-je inscrire mon enfant ?

La pré-inscription en ligne est accessible via le portail suivant teleservices.education.gouv.fr.

Pour accéder au portail scolarité services :

-Se connecter avec votre compte unique [EduConnect](#).

-Des questions sur votre connexion ou le service d'inscription ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition :

en ligne : assistanceteleservices.education.gouv.fr
par téléphone : 0809540606 (prix d'un appel local)

2- Quand effectuer la démarche de pré-inscription en ligne de mon enfant ?

La campagne de pré-inscriptions sera ouverte du 30 juin au 2 juillet 2026.

3-L'inscription en ligne permet à un parent :

-de procéder à la pré-inscription administrative de leur enfant dans son établissement ;

-de vérifier et de compléter ses propres informations administratives et celles de son enfant ;

-de demander l'étude automatique de son droit à bourse ;

-de prendre connaissance de documents complémentaires dont certains sont à rendre au lycée ;

-de déposer via télé services le RIB, la pièce d'identité de l'élève, la pièce d'identité d'un des deux responsables légal.

-Un courriel est transmis au responsable de la démarche en ligne confirme la prise en compte de l'inscription et récapitule les souhaits exprimés ainsi que les documents à imprimer

Une fois l'inscription validée en ligne, l'autre représentant légal peut se connecter à son tour au service pour :

-prendre connaissance des détails de l'inscription de son enfant (formation, options, etc.) ;

-vérifier et mettre à jour, si besoin, ses propres données administratives ;

-accepter l'étude automatique de son droit à bourse si le responsable de l'inscription n'a pas déjà fait cette demande.